

Monsieur les preuves quil vous a estu de nous
donner de vostre affection me donne la
hardiesse de vous importuner par le mot de
crit pour vous prier tres humblement
quil vous plaise prendre la payne et
remontrez a son Ex^{ce} la grande necessite
ou sont a presant nos affaires de prangin
a cause de labsence de monsieur la prime
qui en a le plus de connoissance que
sil plaisoit a son Ex^{ce} luij permettre de
venir faire un tour icy asteur quil a
encore un peu desperance dy pouvoit
remedier car si on perd ceste occasion il ny
aura plus moyen dy remedier mestre ordre
pardonne moy monsieur que u vous donne
tant dincommodite et assure vous que u mesti
eroit tres hureus si vous me iuges capable
de vous faire quelque agreable service et en
standant ie ne laisseray passer nulle occasion
par tout ou u pourray de vous tes moingner
que u suis en effect

Monsieur

vostre tres affectionne
a vous faire service

bure 23 September

32

Martice de portu
gal

[Faint, illegible handwritten text on aged paper]